

Quand le monde a basculé

commune, par exemple dans le cadre de l'UEO. Les processus de décision sont différents dans chaque pays. Par son expérience en Afrique, son organisation opérationnelle et ses procédures de décision politico-militaire, la France s'est montrée la mieux préparée à faire face à ce type d'opération d'urgence.

Plus tard, on reprochera à notre pays de ne pas avoir mis à profit l'opération Amaryllis pour s'interposer dans le génocide rwandais. Trois éléments permettent de répondre à cette critique. Le tout premier est que nous n'avions pas, alors, d'informations sur un début des massacres. Au moment où nos troupes intervenaient, les combats entre les deux factions étaient violents et avaient, certes, des conséquences sur les populations civiles mais la perception d'un génocide ne s'est faite que quelques jours plus tard. Ensuite, les moyens déployés avaient été exactement dimensionnés pour l'opération d'évacuation. L'exécution d'une mission d'interposition ou de contrôle du territoire rwandais encore sous la dépendance des FAR aurait demandé un engagement d'effectifs beaucoup plus lourds — comme l'opération Turquoise le montrera. Enfin, s'il avait pu être imaginé, le maintien sur place de nos unités aurait été compris, par ceux qui se sont opposés à notre politique dans ce pays, comme une intervention en faveur du camp hutu.

Il est aussi à signaler que la MINUAR est restée passive durant les opérations d'évacuation ; notamment, le général Dallaire n'a pas cherché à établir une quelconque coopération entre nos forces et celles des Nations unies. Il est tout à fait clair avec le recul que nous ne disposions ni des informations ni des moyens pour suggérer une autre politique aux responsables français. Au total, Amaryllis est donc une opération réussie dont l'armée française peut être légitimement fière. Elle a en effet préservé la vie de nos compatriotes et permis à beaucoup d'autres personnes d'être sauvées.

L'opération Turquoise

Dans les semaines de la communauté internationale que des massacres se contrôlée par les Hutu MINUAR, dont les effectifs, un officier belge, n'est pas estimé qu'elle n'est pas qu'elle ne dispose pas de la sécurité en décide le 1994, qui prévoit de charger de suivre l'évolution d'un accord de cessez-le-feu donné à lui-même et l'ouest du pays, sans aucun terrain.

La France multiplie les négociations entre les deux camps. Il devient clair que cette opération, d'un côté, les extrémistes l'atrocités ; de l'autre, son vrai chef Paul Kagame. Les perspectives d'un accord sont donc presque inenvisageables. La situation est donc presque inenvisageable et l'incapacité de prendre ses responsabilités à lancer une opération pour arrêter les massacres. Au cours de cette opération, le général Dallaire me donne instructions pour la conduite à partir du Zaire. L'opération à partir de Kigali est rapidement terminée et l'armée française est en position. En outre, intervenir dans ce pays est évidemment comme une